



# POLITIQUE INTEGREE DE LA VILLE

Février 2022



## ► INTRODUCTION

En avril 2021, le Gouvernement wallon a approuvé le cadre général d'une politique intégrée de la Ville (PIV) en Wallonie et a choisi d'y consacrer une enveloppe de près de 240 millions d'euros. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la relance économique de la Wallonie et reconnaît le rôle des pôles urbains wallons en tant que moteurs du développement régional.

Concrètement, la Politique intégrée de la Ville accorde aux 9 grandes villes wallonnes de plus de 50.000 habitants des moyens complémentaires destinés à la mise en œuvre d'un plan d'actions visant à redynamiser le territoire et les quartiers qui le composent.

Sur base de la circulaire, la Ville de Verviers bénéficiera d'une enveloppe de 14 190 000 € pour la mise en œuvre de son plan d'action 2021-2024 augmentée d'une quote-part ville minimale de 3 547 500 €. La possibilité est laissée à la ville afin de mener à bien ses projets d'inscrire jusqu'à 130% du subside (à part RW constante). Le budget global de notre PIV s'élèvera donc à **17 810 970** euros soit 125,52 % de la part subside.

A ce montant vient s'ajouter un budget complémentaire de 2 365 000 € pour la réhabilitation de sites à réaménager (SAR) sur le territoire de la Ville.



## ► INTRODUCTION

La PIV a été rédigée en cohérence avec les différents outils stratégiques dont notre Programme Stratégique Transversal et dans notre Perspective de Développement Urbain ;

Les actions proposées sont cohérentes avec les ambitions transversales développées dans la Circulaire:

- Développement des quartiers prioritaires
- Rénovation énergétique à l'échelle de la Ville et/ou des quartiers
- Cohésion sociale
- Politique de Mobilité en ville
- Animation et gestion commerciales des centres-villes
- Végétalisation des villes et adaptation aux changements climatiques
- Villes connectées
- Tourisme et Patrimoine
- Logement
- Réhabilitation de Sites à réaménager situés dans les centralités des villes



## ► INTRODUCTION

Les actions développées dans la PIV répondent aux prescrits de la Circulaire en terme de répartition de l'enveloppe (montants minimum – part RW fixe 14 190 000 €) :

PIV 2021-2026	
Intervention régionale (80%)	14.190.000 €
Part communale (20%)	3.547.500 €
<b>TOTAL PIV</b>	<b>17.737.500 €</b>
<b>Distribution des moyens sur base de l'intervention régionale</b>	
Rénovation énergétique (35% de l'aide octroyée dont 50% sur les quartiers prioritaires)	4.966.500 €
Quartier prioritaire (35% de l'aide octroyée)	4.966.500 €
Montants destinés à d'autres actions hors quartier prioritaire	4.257.000 €



## ► INTRODUCTION

Le budget global de notre PIV s'élèvera donc à **17 810 970** euros soit 125,52 % de la part subside:

**TOTAL INVESTISSEMENTS** - 17 101 470 euros

Rénovation énergétique du Grand-Théâtre : 1 768 670 euros

Changements des éclairages LED : 2 150 000 euros

Rénovation des bâtiments communaux (Gouvy – Linaigrette- Harmonie – Hodimont) : 710 000 euros

Plaine DERU : 550 000 euros

Immeuble intergénérationnelle rue Raymond : 442 800 euros

Mise en œuvre du plan Canopée : 300 000 euros

Mise en œuvre via un processus de participation citoyenne d'un projet de verdurisation et de piétonisation en quartier prioritaire (auteur de projets compris) : 1 000 000 euros

Maillage vert en centre-ville : 2 750 000 euros

Aménagement de la porte de Heusy (auteur de projets compris) : 2 130 000 euros

Plaine PELZER : 4 000 000 euros

Rénovation immeuble LAMBRETTE – logements d'insertion en centre – ville : 1 300 000 euros



## ► INTRODUCTION

**TOTAL FRAIS DE TRANSFERT / PERSONNEL / FONCTIONNEMENT – 709 500 euros**

Plan Canopée : 100 000 euros --> 80 000 euros RW – 20 000 euros ville de Verviers

Soutien et mise en place d'un processus verviétois de participation citoyenne - création d'une méthodologie adaptable dans les projets portés par la ville– 100 000 euros 80 000 euros RW – 20 000 euros ville de Verviers

Numérisation des Archives : 400 000 euros --> 320 000 euros RW – 80 000 euros ville de Verviers (complété par le subside Tax on Pylon)

Frais de personnel (mi 2022 – 31/12/2024) --> 109 500 euros – 87600 euros RW – 21 900 euros ville de Verviers



## ► 2. CONTEXTE – PIV AGIR POUR ENGAGER SON TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET LA RESILIENCE

### ► Modifications des orientations liées à la crise sanitaires et aux récents évènements climatiques

Les villes sont toujours les premières à éprouver les transformations à venir lorsqu'il s'agit de traverser des crises, qu'elles soient financières, sociales, sanitaires ou climatiques, comme celles que nous connaissons actuellement.

La ville de Verviers vient d'essayer les conséquences de la crise COVID 19 qui a mis à l'épreuve, d'une manière inédite, les administrations, les services économiques, publics, mais aussi la vie quotidienne des citoyens. A cette crise, est venue se greffer, dans la nuit du 14 au 15 juillet, une catastrophe naturelle sans précédent qui a littéralement dévasté plusieurs quartiers du centre-ville. Ces crises successives vont modifier la stratégie de la ville à court et moyen terme. Elles induiront, dans le cadre de notre PIV, une redéfinition des quartiers prioritaires et une modification de nos ambitions transversales afin de répondre aux conséquences de ces différentes épreuves.



## ► 2. CONTEXTE – PIV AGIR POUR ENGAGER SON TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET LA RESILIENCE

### ► Modifications des orientations liées à la crise sanitaires et aux récents évènements climatiques

Sur cette base et au regard du principe de résilience qui est propre aux grandes villes, nous nous sommes aussi questionnés sur nos outils de planification et sur leur réactivité par rapport aux situations de crises. Il est clair que les priorités d'hier ne seront peut-être pas celles de demain et que certaines thématiques prennent une place nouvelle dans nos réflexions.

Les nombreux **outils de planification** et de **stratégie** mis à disposition par la région, les pouvoirs locaux et supra locaux devraient permettre d'appuyer la politique de développement urbain mise en œuvre dans les villes. Ils nécessitent cependant une **coordination importante** afin d'éprouver leur efficacité.



## ► 2. CONTEXTE – PIV AGIR POUR ENGAGER SON TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET LA RESILIENCE

### ► Modifications des orientations liées à la crise sanitaires et aux récents évènements climatiques

Sur cette base et au regard du principe de résilience qui est propre aux grandes villes, nous nous sommes aussi questionnés sur nos outils de planification et sur leur réactivité par rapport aux situations de crises. Il est clair que les priorités d’hier ne seront peut-être pas celles de demain et que certaines thématiques prennent une place nouvelle dans nos réflexions.

Les nombreux **outils de planification** et de **stratégie** mis à disposition par la région, les pouvoirs locaux et supra locaux devraient permettre d’appuyer la politique de développement urbain mise en œuvre dans les villes. Ils nécessitent cependant une **coordination importante** afin d’éprouver leur efficacité.



## ► 2. CONTEXTE – PIV AGIR POUR ENGAGER SON TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET LA RESILIENCE

### ► Modifications des orientations liées à la crise sanitaires et aux récents évènements climatiques

Suite aux inondations, la Région Wallonne a souhaité structurer la réflexion sur la reconstruction en outillant les villes via, entre autre :

L’étude des berges ;  
L’étude de « modélisation hydrologique et hydraulique » ;  
Le master plan de la vallée de la Vesdre (étude urbanistique) ;  
Les études urbanistiques des « quartiers durables » (actuellement de reconstruction Ensival et l’Est de Verviers).

Toutes ces **études vont redéfinir le paysage et les règles en vigueur**. Elles auront donc un impact non négligeable en terme de stratégie de développement urbain. Les projets présentés dans la PIV sont donc tenus par des délais et contraintes multiples (notamment la circulaire PIV et les études liées aux inondations)



## ► 2. CONTEXTE – PIV AGIR POUR ENGAGER SON TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET LA RESILIENCE

### ► Modifications des orientations liées à la crise sanitaires et aux récents évènements climatiques

Il était aussi nécessaire, dans l'élaboration du plan d'action, de tenir compte des interventions des assurances, des subsides liés ou non aux évènements de juillet, des appels à projets du Plan de Relance ainsi que des prochaines programmations européennes. Des choix ont été posés afin de maximiser l'impact des différentes interventions sur le territoire verviétois.

Tous ces constats induisent, dans le cadre de notre PIV, une redéfinition des quartiers prioritaires et des ambitions transversales tels que définis dans notre Perspective de Développement Urbain afin de répondre à l'urgence des conséquences de ces différentes épreuves. Le portefeuille présenté est restreint et structurant et devra s'articuler avec les plans de reconstruction menés par les autorités wallonnes.



## ► 3. LES AMBITIONS TRANSVERSALES

### 1. Réaffirmer les ambitions de la PDU

**Première ambition : « Faire de Verviers un vecteur de mieux vivre ensemble, de solidarité et d'émancipation ».**

De nombreuses données statistiques ou citoyennes faisaient apparaître certains clivages géographiques ou sociaux à l'intérieur de la ville. A l'heure actuelle, il est encore plus important d'apporter des réponses efficaces à certaines problématiques touchant les plus précarisés, tout comme il importe de donner toutes ses chances à la jeunesse et de soutenir la vie associative. L'accent sera mis sur l'accessibilité physique des bâtiments et le développement d'infrastructures culturelles accessibles au plus grand nombre.

Cette ambition s'inscrit dans l'objectif défini par le Gouvernement wallon visant à faire des communes à caractère urbain un vecteur de mieux vivre ensemble, de solidarité et d'émancipation



### ► 3. LES AMBITIONS TRANSVERSALES

#### 1. Réaffirmer les ambitions de la PDU

**Deuxième ambition : « Poursuivre et amplifier le redéploiement du centre urbain, en proposant des espaces publics de qualité et en agissant sur la qualité du bâti ».**

Dans notre PDU, nous mettons l'accent sur le vieillissement du tissu urbain, particulièrement en centre-ville et l'impact sur le sentiment de bien-être des citoyens. Cette situation est amplifiée par la catastrophe naturelle qui a, dans certains quartiers de la ville, détruit de nombreux espaces publics, dégradé plus encore certains bâtiments publics et privés renforçant le déclin de la qualité de vie et diminuant l'attractivité de la Ville. L'objectif est de créer, via la rénovation de bâtiments et d'espaces publics un climat favorable aux investissements dans le bâti, et ainsi de créer un cercle vertueux attirant les investissements privés. Une plus ample réflexion devra être menée sur le réaménagement de l'espace public afin de pouvoir s'adapter aux défis du changement climatique de demain.

Cette ambition s'inscrit dans deux des objectifs définis par le Gouvernement wallon, à savoir :

- Offrir un réseau d'espaces publics attractifs, en ce compris d'espaces verts ;
- Encourager la reconstruction de la ville sur la ville.



### ► 3. LES AMBITIONS TRANSVERSALES

#### 1. Réaffirmer les ambitions de la PDU

**Troisième ambition : « Faire de Verviers une ville prospère et créatrice d'emploi ».**

Comme tous les centres urbains wallons, la ville de Verviers concentre des problématiques socioéconomiques dont chacun doit se saisir. De nombreuses statistiques révélées par l'analyse contextuelle soulignent cet état de fait. Ainsi, au-delà des mécanismes fédéraux de solidarité et wallons de stimulation économique, la Ville de Verviers entend elle aussi travailler aux conditions d'un redéploiement économique créateur d'emploi pour les Verviétois, notamment dans le commerce, mais aussi dans l'économie créative. Cette ambition est indissociable de la première ambition transversale de la PDU, qui a trait à la cohésion sociale, considérant que la création d'activités économiques et, donc, d'emplois, est le complément de l'action sociale.

Cette ambition s'inscrit dans l'objectif défini par le Gouvernement wallon :

- visant à faire des communes à caractère urbain un moteur du redéploiement économique.

### ► 3. LES AMBITIONS TRANSVERSALES

#### 2. Une nouvelle ambition

Après les évènements de juillet 2021, et au regard des objectifs du Green Deal, de notre feuille de route ODD et des impacts de la crise sanitaire, il semblait indispensable de mettre le focus sur les préoccupations environnementales. C'est pourquoi nous ajouterons aux trois ambitions définies dans la PDU une quatrième

**Quatrième ambition : « Faire de Verviers une ville résiliente en terme d'adaptation aux changements climatiques ».**

Les récents évènements tendent à confirmer à quel point les adaptations aux changements climatiques doivent être au cœur de toutes nos réflexions. Les villes et les milieux urbanisés jouent un rôle crucial du fait de leur densité et de leurs caractéristiques thermiques. Cela passe tant par la lutte contre la radiativité du tissu urbain (la modification la plus connue étant l'îlot de chaleur urbain), par la diminution de nos émissions CO2, la rénovation énergétique de nos bâtiments ou encore par l'amélioration de la biodiversité qui s'appuie sur une ville moins imperméable et avec une présence plus forte du végétal, de la nature. Nos écosystèmes urbains font intrinsèquement partie du vivant et doivent être valorisés, préservés et développés.

Cette ambition s'inscrit dans deux des objectifs définis par le Gouvernement wallon, à savoir :

- Offrir un réseau d'espaces publics attractifs, en ce compris d'espaces verts ;
- Encourager les pouvoirs locaux et les citoyens à s'engager dans la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique

### ► 3. QUARTIERS PRIORITAIRES

► Première ambition : « Faire de Verviers un vecteur de mieux vivre ensemble, de solidarité et d'émancipation ».





### ▶ 3. QUARTIERS PRIORITAIRES

- ▶ Nouveau périmètre PIV concernant la deuxième, troisième et quatrième ambition transversale



### ▶ 4. PORTEFEUILLE DE PROJETS

#### ▶ Méthodologie

La Ville de Verviers, au regard des constats précédents, a décidé d'opérer une sélection rationnelle des projets basés sur les critères suivants :

- Maitrise budgétaire ;
- Degré de maturité des projets ;
- Cohérence avec les compétences liées dans le cadre d'une politique intégrée de la Ville ;
- Cohérence avec les transitions déterminées dans la PDU en cohérence avec le PST.

## ► 4. PORTEFEUILLE DE PROJETS

### ► Participation Citoyenne

Dans sa récente Déclaration de Politique Communale (2022/2024), la majorité a affirmé son ambition de développer des dynamiques de démocratie participative fondées sur l'« intelligence collective ». L'objectif recherché est de partager la complexité, de faire prendre conscience au citoyen qu'il est copropriétaire de l'intérêt général et de nourrir et renforcer la prise de décision. Il ne s'agit ni d'offrir un espace d'expression pour la démagogie ou l'expression de raisonnements simplistes, ni d'accroître la défiance envers les représentants politiques. Au contraire, il s'agit d'affirmer que le pouvoir de trancher (qui est rôle du politique) n'est incompatible ni avec l'idée d'une décision coconstruite, prenant en considération toutes les données d'une problématique, ni avec la recherche d'une adhésion large.

En 2017, la Ville de Verviers a mis en place un Budget participatif, qui a bénéficié d'un subside de la Région wallonne (200.000 € pour les années 2017 à 2020). Cette expérience s'est révélée à la fois positive et concluante (puisque la plus grande partie des projet a pu être réalisée) mais aussi frustrante et édifiante (en ce qu'elle a permis d'identifier toute une série de difficultés concrètes et de limites inhérente au processus : manque de représentativité, absence d'implication aux stades postérieurs à l'appel à projets, etc.). 27

La Ville de Verviers a également mis en place plusieurs Conseils consultatifs (aînés, PMR, femmes) et a tirés diverses leçons des années de fonctionnement. D'autres projets ont inclus une dose de participation citoyenne. (citons par exemple l'élaboration du Schéma de Structure Communal ou un panel de citoyens tirés au sort a été implique, l'élaboration du projet «Pré-Javais – Quartier citoyen », projets participatifs de N-Power, Demande de reconnaissance Projet d'Action culturelle -CCV ainsi que la stratégie Smart City) et que, dans les prochaines années, certaine dynamiques qui se mettront en place devront en inclure une dose importante de participation

Fort de ces expériences et en vue de pouvoir répondre à une dynamique qui s'annonce inhérente aux développements de projets futurs, le Collège communal souhaite aller plus avant, en associant d'avantage le citoyen au processus de co-construction et de décision à travers des mécanismes accrus de consultation, de co-production et de cogestion en se basant sur l'expérience des comités consultatifs existants ( les seniors, les jeunes, les personnes à mobilité réduite..) et en créant de nouveaux comités en fonction des thématiques qui seront traitées et de la localisation des projets.

## ► 4. PORTEFEUILLE DE PROJETS



## ► 4. PORTEFEUILLE DE PROJETS

### ► Rénovation énergétique

Comme toutes les grandes villes wallonnes, Verviers est confrontée à la difficile articulation entre les enjeux énergétiques et les impacts sur la forme, la conception de la ville, le développement économique, l'environnement ou encore les enjeux sociaux.

La planification des villes est en crise et la situation est encore accentuée par la récente envolée des énergies, l'étalement des villes, les difficultés liées à la rénovation du bâti et cela se traduit tant par des conséquences environnementales et sociales qu'en terme d'efficacité économique.

Répondre aux enjeux environnementaux majeurs (changement climatique et augmentation de la fréquence des catastrophes environnementales associées, effondrement de la biodiversité, diminution des ressources...) impliquera des changements importants dans nos manières de consommer, de travailler, de produire, de nous déplacer, de se loger, etc...

En signant en 2017 la Convention des Maires, la Ville de Verviers a rejoint près de 7755 autorités locales, représentant plus de 256 millions de citoyens, le plan POLLEC 3 (POLitique Locale Énergie Climat) répondant aux objectifs établis au niveau national dans le Plan National Climat. Cette convention a été traduite en 2018 en 28 actions reprises dans notre Plan d'Action pour l'Énergie Durable et Climat. Ce plan définit les axes stratégiques d'intervention que la Commune doit mettre en oeuvre pour relever le défi climatique et réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40% sur son territoire par rapport à l'année de référence (2006) d'une part et adapter son territoire au changement climatique d'autre part.

Cette volonté a été récemment inscrite, en cette fin d'année 2021, dans notre « Feuille de route vers les objectifs de développement durable » dans la rubrique ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Nos actions définies dans notre PAEDC font montre d'une volonté de réduire nos consommations énergétiques en travaillant sur la rénovation énergétique des bâtiments appartenant à la commune. Cela se traduira, entre autre, par la centralisation des services au cœur d'une cité administrative que nous souhaitons exemplaire d'un point de vue énergétique. Concernant les implantations restantes, les inondations ont fortement impacté l'état général des bâtiments. Nous ne présenterons donc au sein de ce programme qu'un nombre restreint d'interventions en fonction de l'état sanitaire post-inondations ceux-ci afin de s'assurer de la faisabilité des interventions dans les délais impartis.

## ► 4. PORTEFEUILLE DE PROJETS

### ► Rénovation énergétique

Rénovation énergétique des bâtiments communaux

- Conciergerie Linaigrette
  - Conciergerie Impasse Gouvy
  - Immeuble rue de la Montagne 83
  - Immeuble Harmonie
  - Plaine Pelzer
  - Plaine Deru
  - Maison intergénérationnelle rue Raymond
- Modifications de l'éclairage public
  - Rénovation énergétique du Grand-Théâtre
  - Rénovation énergétique- restauration de la maison Lambrette pour y créer des logements d'insertion



## ► 4. PORTEFEUILLE DE PROJETS

### ► Végétalisation

La ville de Verviers, bien consciente des défis de demain en terme de lutte contre les changements climatiques et de végétalisation des villes, a décidé de proposer dans le cadre de sa PIV plusieurs projets innovants et structurants.

Depuis plusieurs années, via les différentes campagnes POLLEC, le PAEDC, notre PCDN et différentes actions et mesures menées par le service Environnement et Aménagement du Territoire, la mesure a été prise de l'impact des villes sur le réchauffement climatique.

La question de la végétalisation de la ville, ou plus largement celle de la préservation de la nature, constitue donc un axe central dans les politiques urbaines.

Cette volonté a été récemment inscrite, en cette fin d'année 2021, dans notre « feuille de route vers les objectifs de développement durable » dans la rubrique ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

La première action que nous proposerons au sein de cette PIV est donc de mettre en place un plan de végétalisation, couramment appelé plan canopée, afin de travailler sur :

- L'amélioration du maillage écologique (sachant que la biodiversité est en chute libre) ;
- La création de zone de fraîcheur de manière à « casser » l'effet d'îlot de chaleur entraînant une diminution des risques pour la santé liée à la chaleur et aux particules fines ;
- Un meilleur attrait pour le tourisme et le commerce dans ces zones ;
- Une participation à la réduction de l'empreinte carbone de la Ville ;
- Une amélioration du cadre de vie afin d'attirer de nouveaux riverains et investisseurs via un cadre plus vert ;
- Une diminution du phénomène de ruissellement.

## ► 4. PORTEFEUILLE DE PROJETS

### ► Végétalisation

- Plan canopée verviétois
- Mise en œuvre du plan canopée verviétois
- Mise en œuvre via un processus de participation citoyenne d'un projet de verdurisation et d'apaisement des voiries du quartier prioritaire de Hodimont
- Maillage vert centre-ville



## ► 4. PORTEFEUILLE DE PROJETS

### ► Cohésion sociale

A une époque où la cohésion sociale, l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et la lutte contre la pauvreté sont reconnus comme des enjeux cruciaux pour l'avenir de notre société et la construction d'un monde plus solidaire et coresponsable, la ville de Verviers en a fait une ambition majeure dans sa déclaration de politique communale,

En effet, en tant qu'espace de démocratie le plus proche du citoyen, en tant qu'investisseur public et en tant que lieu de cohésion sociale, les villes et communes ont un rôle majeur à jouer dans la réalisation et le succès de la transition sociale de la Wallonie.

Comme nous l'avions mentionné dans notre Perspective de Développement Urbain, de nombreuses données statistiques ou citoyennes font apparaître certains clivages géographiques ou sociaux à l'intérieur de la Ville. Il importait d'apporter des réponses efficaces à certaines problématiques touchant les plus précarisés, tout comme il était important de donner toutes ses chances à la jeunesse et de soutenir la vie associative.

Certains chantiers ont pu démarrer grâce au soutien de la Wallonie mais il était important de renforcer encore les initiatives favorisant le vivre ensemble et la participation citoyenne en offrant des espaces de qualité aux citoyens verviétois.

L'objectif est donc multiple dans les projets financés dans le cadre de la PIV :

- Renouvellement et création de nouveaux espaces publics végétalisés qui seront de vrais lieux de rencontre au sein des différents quartiers en les équipant si possible de modules de jeux pour les enfants qui, malheureusement, ne peuvent profiter d'un jardin chez eux :
- Créer des lieux multifonctions qui favoriseront le partage, la rencontre, la participation citoyenne au sein des quartiers bâtis sur la base de l'empowerment au sein des quartiers :
- Structurer et mutualiser un espace dédié aux associations et à la jeunesse afin de favoriser les processus démocratiques,

## ► 4. PORTEFEUILLE DE PROJETS

### ► Cohésion sociale

- Aménagement d'un espace public porte de Heusy - ilot phoenix
- Maison de quartier rue Raymond – lieu de rencontre intergénérationnel
- Plaine Pelzer : un nouveau lieu d'accueil pour la jeunesse et le monde associatif
- Plaine Deru aménagement du parc et de la salle



## ► 4. PORTEFEUILLE DE PROJETS

### ► Ville connectée

La volonté du gouvernement Wallon, dans laquelle s'inscrit pleinement la ville de Verviers est d'encourager l'accessibilité au niveau local d'un maximum de démarches et d'informations en ligne.

Depuis quelques années et suite à divers appels à projets un premier travail a été réalisé afin d'ancrer notre commune dans la modernité, et spécialement l'ère du numérique, au profit du citoyen.

Afin de concrétiser les engagements pris par le Collège en terme de participation citoyenne nous entendons travailler – avec l'aide de spécialistes extérieurs – à l'élaboration d'une procédure permettant de mettre en route pareille dynamique et nous appliquerons cette procédure de manière progressive, en débutant par les projets structurants qui s'y prêtent visés par la présente Politique Intégrée de la Ville.

La volonté du Collège est d'être attentif à une recherche de représentativité maximale, par le biais de techniques nouvelles (panels, tirage au sort, formation permettant à chacun de disposer du minimum de compétence et de formation, aide d'experts pour épauler les participants, etc.).

Afin d'accompagner les services administratifs de la Ville dans cette démarche, il est souhaitable de recourir, sur base d'un marché de services, aux compétences un partenaire extérieur (Université, société de consultance, etc.) qui grâce à son expertise, son expérience de terrain et ses compétences, pourra nous aider à atteindre ces nouveaux objectifs.

- Soutien et mise en place d'un processus vervietois de participation citoyenne – création d'une méthodologie adaptable dans les projets portés par la ville
- Numérisation des archives de l'état civil

## ► 4. REHABILITATION DE SITES A REAMENAGER SITUES DANS LES CENTRALITES DES VILLES

### ► Réhabilitation et réaménagement de l'ancien site du Solvent Belge





**Cabinet de Muriel Tagnion, Bourgmestre**

Place du Marché 55 – 4800 Verviers

087 325 201

**Cellule stratégique**

Place du Marché 55 - 4800 Verviers

087 325 233



**VERVIERS**

